

## AUTORITES ET POUVOIRS A L'EPREUVE DE LA CRITIQUE

### **L'opprimant du "gouvernement par l'objectif"**

Laurent Thévenot

à paraître en italien : "Autorità e poteri alla prova della critica. L'oppressione del governo orientato all'obiettivo", *Rassegna Italiana di Sociologia*, n°4 2010 (traduction par N. Giusti e L. Centemeri)

La transformation des sociétés occidentales et de leur gouvernement, les oppressions en partie nouvelles qui s'y développent et les embarras de la critique à leur égard, s'éclairent quand on examine les métamorphoses de ce qui fait autorité et de la façon de l'évaluer. Une place sans précédent est accordée aux mesures d'évaluation, dans le double sens d'une mesure déterminant une valeur à partir d'un standard et d'une mesure politique. Le déploiement de ces mesures dans les domaines les plus divers est justifié par un changement des formes d'autorité mettant fin aux hiérarchies et subordinations qui en découlent. D'obscures dépendances seraient mises à bas au bénéfice d'échanges horizontaux égalitaires informés par une transparente mesure objective, celle de la réalisation de l'objectif, preuves standardisées à l'appui.

Afin de démonter ces mesures qui prétendent désormais faire autorité et participer du meilleur gouvernement, il nous faut reprendre la question classique de l'autorité dans un double mouvement historique et conceptuel. Le déplacement conceptuel opéré par une *sociologie des engagements*, à partir d'une anthropologie de la quête inquiète de garantie, nous aidera à aller au cœur des transformations de l'autorité. Cette sociologie associe en effet pouvoir et coordination, depuis la première étape des *investissements de forme* déjà consacrée aux standards jusqu'à la dernière portant sur les *grammaire du commun au pluriel* dont celle qui confère son autorité à l'individu autonome dans son choix (partie 1). Une petite histoire d'un demi siècle de mise en cause de l'autorité, considérée à partir du cas français mais débouchant sur un tableau européen, donne à voir plusieurs vagues critiques successives ayant visé l'autoritarisme et conduit à la transformation de l'autorité légitime, nourrissant l'espoir que des relations horizontales remplaceraient des relations dites verticales et hiérarchiques (parties 2). L'étape suivante de l'histoire conduit à l'analyse des modalités selon lesquelles un "gouvernement par l'objectif" entraîne une réduction du politique tout en embarrassant la critique (partie 3).

## ***1. AUTORITE ET QUETE DE GARANTIE: LE POUVOIR DE COORDONNER***

### **Mauvais et bon pouvoirs dans les sciences sociales**

Pourquoi reconsidérer aujourd'hui les notions d'autorité et de légitimité après l'analyse que Max Weber en a proposé dans sa sociologie historique de la domination ? Une raison majeure tient à ce qu'elle relève d'une sociologie de l'Etat alors que nos sociétés contemporaines sont marquées par un vif soupçon à l'égard de l'autorité étatique, ses prérogatives traditionnelles étant déplacées vers d'autres organisations de l'économie ou de la société dite civile. Pour autant, la notion de domination n'a pas perdu sa force. Après l'empreinte du marxisme, les sciences sociales critiques contemporaines nourries des œuvres de Pierre Bourdieu et de Michel Foucault font un large usage de cette notion, étendue au pouvoir de domination symbolique et aux dispositifs de micro-pouvoir. La domination qui, de Hegel à Weber (*Herrschaft*), dit le fait du maître et la servitude de l'assujetti, marque jusqu'à la relecture récente de Hegel par Axel Honneth, à l'appui de son approche de la reconnaissance et de son déni.

Selon des orientations différentes, des recherches sur la démocratie participative ou la co-production en matière de services font aussi un usage intense de la notion de pouvoir, mais pour cerner cette fois les conditions de participation des citoyens aux décisions les concernant. Est alors en jeu l'accroissement bienfaisant d'un pouvoir d'agir (*empowerment*) sur le monde commun, et non le poids néfaste d'un pouvoir subi. Ces travaux révèlent aussi des empêchements à exercer un tel pouvoir. Armatya Sen a développé un concept de *capability* qui est de la famille de ce pouvoir positif et aide à dépasser les limites de droits individuels.

N'avons-nous pas besoin d'une analyse du pouvoir convenant à ces deux orientations, ou encore à celle inspirée de l'agir communicationnel selon Jürgen Habermas, qui suppose aussi l'exercice d'une certaine capacité discursive à prendre part au public ?

### **Le pouvoir et les dispositions à la coordination : déplacements opérés par la sociologie des engagements**

La *sociologie des engagements* propose une réponse à la question précédente à partir de déplacements conceptuels conduisant à aborder les pouvoirs comme des capacités à coordonner et à se coordonner. Cette approche aide à mettre au jour les métamorphoses de l'autorité liées au déploiement contemporain de mesures d'évaluation dont les instruments et méthodes sont explicitement destinés à des coordinations.

### *Des investissements de forme...*

La première étape de cette sociologie a été développée autour de la catégorie d'*investissement de forme* consacrée à l'analyse des formes d'équivalence qui contribuent à la coordination des actions en rendant possibles des rapprochements et des généralisations (Thévenot 1984). En amont du modèle des "économies de la grandeur" (Boltanski et Thévenot 1987), elle traite de l'assurance apportée par une mise en forme conventionnelle qui contribue à une économie de coordination à partir d'investissements coûteux en sacrifices. A titre d'illustration, pensons à l'ensemble impressionnant des investissements de forme (catégories et définitions, mesures politiques, instruments d'évaluation, formes statistiques, etc.) contribuant à coordonner actions et évaluations autour des notions d'"activation" ou d'"activité" qui ont pris une place centrale dans les politiques européennes<sup>1</sup>.

Si investir signifie originellement revêtir d'une autorité reconnue, sa définition en économie fait de l'acte solennel un engagement bienfaisant sur le futur réalisé au prix d'un sacrifice dans le présent. Notre extension de la notion traite le bienfait comme une capacité de coordination, l'efficacité (de l'équipement résultant de l'investissement) ou le profit (dû au rendement de l'investissement) n'étant que des retombées de cette coordination, éventuellement accaparées. Dans l'investissement économique, l'équivalence monétaire – elle-même le résultat de considérables investissements de forme – masque le fait que le capital investi n'est productif qu'en participant d'une coordination, l'entreprise étant un dispositif de coordination majeur<sup>2</sup>. La propriété privée des capitaux entretient la méconnaissance des relations de coordination entre actions humaines qui prennent appui sur l'investissement. Ajoutons que les notions étendues de capital humain en économie (Gary Becker), ou même de capital économique, culturel ou social en sociologie critique (Bourdieu), prolongent cette méconnaissance en continuant à supposer cette possession privative. L'appropriation, voire la confiscation d'un pouvoir de coordination est au cœur de mécanismes de domination et d'exploitation, mais elle doit être traitée à partir d'un cadre d'analyse qui fait pleinement place à la capacité de coordination dans l'approche des investissements et des capacités qu'ils confèrent.

La notion d'investissement de forme rapporte la capacité de coordination à un sacrifice qui peut être interprété comme celui d'autres coordinations potentielles. L'engagement impliqué par l'investissement dans une forme conventionnelle comporte, comme toute promesse ou quête de garantie, une première

---

<sup>1</sup> Sur la place relative des statistiques dans plusieurs mode d'action publique, voir: Desrosières 2009.

<sup>2</sup> Le courant d'"Economie des conventions" a développé une telle approche de l'entreprise comme dispositif de coordination reposant sur des formes conventionnelles plurielles. En italien, voir: Eymard-Duvernay & alii 2007 et le *numero monografico di Sociologia del Lavoro* n°102 dirigé par Vando Borghi et Tommaso Vitale (Borghi e Vitale, 2007).

face de confiance dans le conventionnel (au sens de l'accord), mais le sacrifice ouvre sur la seconde face du conventionnel (au sens de l'arbitraire et du factice) lorsque s'éveille le doute à l'égard d'abus de pouvoir de coordination.

**...aux régimes d'engagement.**

Les *investissements de forme* ont été différenciés selon l'inégale portée spatiale et temporelle de la confiance dans la forme ainsi que son inégal soutien par des objets, depuis une habitude locale et informelle d'atelier jusqu'à des conventions métrologiques mondiales, durables et lourdement équipées. L'élargissement ultérieur s'ouvrant depuis les *conventions collectives* jusqu'aux *convenances personnelles* qui assurent la coordination avec soi-même dans le plus personnellement proche (Thévenot 1990), a débouché sur la notion remodelée de *régime d'engagement* (Thévenot 2006, 2007). L'engagement traite de l'assurance espérée d'un certain rapport au monde, et non pas seulement d'interactions entre personnes. Cette assurance bienfaisante est couramment rapportée à une capacité de la personne, à son pouvoir. Notre approche appréhende les deux sens mentionnés précédemment, attentive aussi à la pression que fait peser un régime d'engagement sur un autre, et au soupçon sur les pouvoirs assurés. Cette approche souligne que la capacité tient à une certaine *disposition* du monde environnant qui doit être approprié à l'exercice de cette capacité, par des aménagements plus divers que les mises en forme conventionnelle. La capacité ne relève pas seulement d'une *disposition* de la personne mais elle tient aussi au monde environnant qui promet en nourrissant des espérances, pour autant qu'il est *approprié*. L'engagement n'est pas seulement promesse à l'égard des autres, et donc constitutif d'une communauté, mais également de soi-même d'une situation à l'autre, et donc constitutif d'une personnalité. Enfin, le *régime d'engagement* caractérise une dynamique comportant indissociablement deux faces : 1) celle de la confiance aveugle dans la garantie, "les yeux fermés"; 2) celle du doute soucieux de ce qui a été sacrifié, "les yeux ouverts"<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> L'élégant et subtil ouvrage de jeunesse de Alessandro Pizzorno *Sulla maschera*, récemment réédité (2008), offre de riches variations autour de cet objet "qui masque en révélant" et introduisent les thèmes de l'identité, de la reconnaissance et de la participation qui deviendront majeurs dans l'œuvre de l'auteur. Ces analyses éclairent les deux faces de l'engagement et Pizzorno se garde bien, lui aussi, de ne distinguer que la face dévoilée "sous le masque". J'ajouterai que si le masque est un objet ajusté à un régime public, on peut trouver des objectalités homologues dans l'individu revêtu du plan, qu'il a investi et qui le projette dans l'avenir à la face d'un autre, ou dans la personne accoutrée de ses petites habitudes au yeux du familier. Ces derniers masques au sens large sont eux aussi à la fois garants, et objets d'un soupçon d'inauthenticité. Sur la transformation du pouvoir politique et des pouvoirs privés, voir: Pizzorno 2001.

Dans le régime d'*engagement en familiarité* qui touche au plus personnalisé du rapport de confiance avec le monde, indispensable pour le maintien d'une personnalité intime consolidée par ses attachements, le bienfait de l'aise est éprouvé dans la convenance personnelle d'un *usage habitué* du monde, au gré d'entours accommodés. Si le régime est social au sens où il est reconnu de tous, la confiance qu'il assure est particulièrement peu collective et difficile à communiquer. Le souci de ce qui affecte l'autre au plus profond requiert de se rapprocher de ce familier, que ce souci vienne d'un proche, d'un collègue ou d'un professionnel. Une personne ne peut durablement *user de* ses équipements de travail et *habiter* l'espace de son labour sans compter sur cet engagement familial. Ce dernier est toutefois rarement mis en valeur, rémunéré ou simplement reconnu par les organisations du travail ainsi que, d'ailleurs, par les sciences sociales, les habitudes et pratiques étant trop vite considérées comme sociales, au sens de collectives.

Le bien du régime d'*engagement en plan*, quoique limité à la satisfaction du plan d'action accompli convenablement, soutient la capacité d'un individu à se projeter dans l'avenir en s'assurant de son projet et en ayant du répondant. En traitant cette capacité au plan dans le cadre d'un engagement, nous déplaçons l'attention focalisée sur la personne, son autonomie et sa responsabilité, pour considérer le genre de dépendance dynamique à la disposition *fonctionnelle* d'un monde d'objets qui soutient cette capacité au projet. Moins exigeant en rapprochement que le précédent, cet engagement se prête plus facilement à une coordination entre plusieurs individus puisqu'il table sur des *fonctionnalités* normalement saisissables par un autre *individu* qui se *projette*, et sur un langage ordinaire apte à communiquer le projet d'un tel plan normal d'action.

Pour saisir ce en quoi un genre de pouvoir fait pression sans obliger nécessairement à l'obéissance – chez un autre aussi bien que chez soi – il faut distinguer ce que le pouvoir rehaussé rabaisse. Une certaine capacité, envisagée à partir de l'engagement qui la garantit, ne menace-t-elle pas une autre dont l'écrasement peut rester muet et voilé ? De l'examen des pressions exercées d'un régime sur un autre, découle une analyse d'oppressions qui élargit la perspective d'ordinaire limitée à la critique publique.

### ***Des grandeurs plurielles...***

Dans le prolongement de l'examen des ordres de domination légitime selon Max Weber, nous avons développé, Luc Boltanski et moi-même, une sociologie politique et morale de la critique en exhibant le modèle d'une pluralité d'ordres de *grandeur* et de leur mise en cause dans des *épreuves critiques* (Boltanski et Thévenot 1987, 1991, 2006). L'objet empirique était constitué des formes d'autorité légitime convoquées lorsque la dispute "monte en généralité" et que les personnes en conflits prétendent à des justifications de bien commun pour se préparer au jugement public d'un tiers. Le modèle des *grandeurs* entraîne plusieurs déplacements dans l'examen de pouvoirs prétendant à l'autorité du légitime.

1. Il relie la reconnaissance de *qualifications* faisant autorité au *jugement en situation*. L'analyse s'écarte des approches courantes de l'autorité en traitant distinctement deux moments. L'un correspond au déploiement d'un *grand moment* ou d'une *cérémonie* (Boltanski et Thévenot 1991, p.287), moment solennel dans les formes qui met en relief le propre du code et de l'institution, et que dissolvent les efforts de déconstruction sociale et de réduction à des intérêts ou même à des interactions. L'autre moment est celui de l'ouverture à l'*épreuve de réalité* contestant les qualifications à partir d'une réalité qualifiée.

2. Il rapporte le *sens de l'injustice* à la tension entre un jugement d'importance qui reconnaît des qualités inégales et menace d'entretenir des pouvoirs abusifs, et la reconnaissance d'une *commune humanité*. Les justifications légitimes en *grandeur* s'efforcent d'apaiser la tension précédente : 1) par la relation entre la grandeur et un bien commun qui doit faire la preuve des bénéfices pour tous de cette grandeur; 2) par la mise en question des grandeurs attribuées durablement, et la relance de l'épreuve de qualification réévaluant les grandeurs et découvrant de nouveaux êtres qualifiés<sup>4</sup>.

3. Il déploie la systématique des *dénonciations* critiquant une grandeur à partir d'une autre, ainsi que de la critique d'*injustice* par *cumul*, cumul léonin de grandeurs transportées indûment, cumul de handicaps non moins indûment transportés.

4. Il fait place à la dynamique des *compromis* entre plusieurs grandeurs, qui ménagent des compatibilités limitées entre elles et les intègrent dans la politique de communautés humaines ouvertes à plusieurs grandeurs.

### **...aux grammaires du commun au pluriel**

Lorsque l'on envisage les formes d'autorité à partir de capacités engagées en deçà du public, vient la question de leur intégration dans une architecture de communauté qui caractérise le pouvoir ou la capacité de prendre part au commun. Un nouveau volet de la sociologie des engagements a conduit à distinguer trois *grammaires du commun au pluriel*. Chacune repose sur la reconnaissance d'un certain genre de différence privilégiée, et propose une construction du commun respectueuse de cette différence. La grammaire se décompose en deux opérations destinées à : 1) *communiquer*, au sens de prendre part au commun en transformant des attaches personnelles diverses pour les rendre communicables dans une exposition en commun; 2) *composer* avec la pluralité de êtres mis en état de communication par l'opération précédente, afin d'intégrer les différences. C'est au prix de ces deux opérations que la personne est en position de prendre part au bien de la communauté.

---

<sup>4</sup> Quoique notre entrée par le sens de l'injustice en pratique diffère d'une approche exclusivement centrée sur des principes de justice, j'ai montré *a posteriori* que les conditions de justification explicitées dans le modèle des grandeurs correspondent à une certaine extension des deux clauses du deuxième principe de la théorie de justice de John Rawls (Thévenot 1995).

Dans la *grammaire des grandeurs plurielles*, la différence privilégiée tient à la spécification du bien commun. La *communication* requiert le grandissement selon l'une ou l'autre des grandeurs, et la *composition* passe par le *compromis* entre une pluralité de grandissements pour le bien commun.

Dans la *grammaire libérale d'individus au pluriel*, la différence n'implique pas des spécifications du bien commun porteuses d'une hantise de guerre civile à laquelle cette grammaire répond (Stavo-Debauge 2009). La différence privilégiée s'exprime entre des choix d'individus exposés comme "opinions" ou "intérêts". L'opération de *communication* par laquelle la personne prend part au commun suppose qu'elle s'élève en public à l'état d'*individu choisissant* parmi des *options* reconnues des autres individus: ses attachements les plus intimes doivent être transformés pour épouser le format d'options choisies. La *composition* opère par  *négociation* entre ces individus optants. Dans cette grammaire, l'autorité légitime est celle de cet individu dit autonome. De sa qualité découle l'imputation d'une responsabilité individuelle au regard de l'option choisie, qui présuppose la capacité de *l'engagement en plan*.

La pression sur les engagements dans le proche apparaît au regard d'une troisième grammaire qui leur est plus accueillante. Selon la *grammaire d'affinités communes au pluriel*, *communiquer* suppose de passer par des *lieux communs*, l'expression étant prise sans nuance péjorative au sens de lieux du commun. Ils font office de lieux de passage empruntés par des personnes qui en passent par eux pour participer au commun tout en se les *appropriant* personnellement en rapport à leur situation particulière. Cette mise en rapport personnalisée et sans d'intermédiaire s'accompagne d'une émotion de communication. A défaut, l'emprunt du lieu commun est discrédité dans le sens péjoratif du "cliché" superficiel. L'unanimité n'est pas de mise : place est faite aux différences et à la nécessité de *composer* avec elles. On diffère en reliant un même lieu commun à d'autres qui divergent. On compose en mettant en avant le lieu commun hospitalier à ces affinités diverses. Permettant de *composer* de proche en proche avec les différences, dans un commun à géométrie très variable, cette grammaire n'offre pas les possibilités de confrontation formalisée et de détachement associées à la confection d'un espace public. Le vocabulaire du réseau n'est pas apte à saisir ce type de liaison mutuelle qui, à bien des égards horizontale, en passe cependant par la verticalité des lieux communs de la vie ensemble dans les communautés tissées par de telles affinités communes.

Quelle forme prend l'autorité légitime selon cette grammaire du commun au pluriel ? Tant que le lieu commun n'est pas personnalisé, l'autorité conférée par la participation au commun reste largement distribuée et changeante au gré du lieu de communication, sans hiérarchie reconnue. Dans le cas contraire très courant, un ascendant menace de se montrer puissamment assujettissant eu égard au respect du lieu commun alors personnifié, et toujours pratiqué comme passage obligé pour l'opération de communication. On reconnaît ici la genèse d'une forme élémentaire de pouvoir autoritaire à partir d'*affinités communes* non d'emblée hiérarchisées.

Pour conclure, remarquons que chacune des trois grammaires prend appui sur un régime d'engagement différent. Alors que la *grammaire des grandeurs* suppose un *engagement justifiable* à partir d'une spécification du bien commun, que la *grammaire libérale* repose sur le préalable d'un *engagement en plan*, la grammaire par *affinités commune* s'ancre dans un *engagement familial*.

## **2. VAGUES CRITIQUES ET TRANSFORMATION DES AUTORITES LEGITIMES**

### **Deux critiques de l'autoritarisme au nom de l'intérêt général, dans les années 50-60 et dans les années 70-80; éclairage par la *grammaire des grandeurs plurielles de bien commun***

La *grammaire des grandeurs plurielles* éclaire les deux premières vagues de critiques de l'autoritarisme qui se sont succédées dans la France d'après-guerre, la première dans les années 50-60 et la deuxième dans les années 70-80.

La première critique "modernisatrice" de l'après-guerre dénonce la hiérarchie de subordination d'autorité *Domestique*, discréditée comme trop traditionnelle et personnalisée, pour lui substituer une autorité technique d'efficacité selon la grandeur *Industrielle*, cette dernière étant alliée avec la solidarité collective et égalitaire de grandeur *Civique* dans un compromis pris en charge par l'Etat social (dit "Etat providence")<sup>5</sup>.

La deuxième vague contestatrice de l'autoritarisme, soixante-huitarde, s'éclaire de l'analyse des mots d'ordre du Mai 68 français qui fait ressortir trois sorts différents réservés aux différentes grandeurs<sup>6</sup>.

**Dénonciation de l'autoritarisme des grandeurs *Domestique* et *Industrielle*.** Deux grandeurs concentrent les critiques de Mai 68 adressées à la hiérarchie et à l'autorité. La grandeur *Domestique* est de la famille des autorités à la fois protectrices et assujettissantes, portées en corps avec charisme sur un espace configuré en maison, selon une temporalité mettant en valeur l'antécédent d'une tradition ou d'une coutume. Parmi les figures de cette famille d'autorités qui reconnaissent l'ascendant du maître (notamment de maison), une transformation moderne (que l'on voit déjà à l'œuvre chez Bossuet : Boltanski et Thévenot 2006, 1991) a conduit à l'élaboration d'une grandeur *Domestique* compatible avec une commune humanité. Cette grandeur est dénoncée à partir de la grandeur *Civique*, l'épithète

---

<sup>5</sup> Le caractère centralisé et étatisé du compromis, visé notamment dans la vague critique suivante, n'est inhérent à aucune des deux grandeurs. Ce point fait ressortir la nécessité de dissocier une analyse des autorités légitimes d'une analyse de l'Etat.

<sup>6</sup> Cette section reprend certaines conclusions d'un travail publié sur ce sujet : "Cul par dessus tête : communauté et personnalité culbutées dans les mots de mai 68" (publié en russe : Thévenot 2009a).



"paternaliste" noircissant l'autorité tutélaire d'un maître ou d'un patron. Parmi les variations autour du célèbre "Ni Dieu ni maître" du journal de Auguste Blanqui, une dénonciation courante vise à la fois l'autorité de grandeur *Domestique* et celle de grandeur *Industrielle*, en jouant d'une homophonie : "*Ni Dieu ni mètre*". Adossée au bien commun de l'efficacité technique et reposant sur une mise en série qui permet l'engrenage d'outils et des méthodes, cette grandeur se déploie dans un temporalité du futur assuré par des investissements, et dans un espace uniformisé. Elle concourt à une hiérarchie de compétences professionnelles sur laquelle repose une forme de subordination dans l'entreprise. Les critiques de Mai 68 visent cette autorité technique qui fait de l'homme au travail un robot en raison de cadences infernales, et qui transforme sa vie dans un enchaînement métro-boulot-dodo.

**Dénonciation de l'aliénation *Marchande* et du *Renom*, critique de leur conjonction dans la "société du spectacle"**. Deux autres ordres de grandeur sont également globalement rejetés : *Marchand* et *Renom* dans l'opinion. Il importe de le souligner car, bien après 68, ils ont été promus au premier rang dans la société française des années 1990-2000, comme dans les autres sociétés occidentales. C'est donc par un complet contresens qu'on les attribue à "l'héritage de Mai 68". Remarquons que les qualifications des personnes et des choses à partir du marché, non plus que celles reposant sur le retentissement dans l'opinion, ne sont couramment associées à l'idée de hiérarchie. Cependant, la critique soixante-huitarde montre en quoi ces qualifications, quoique n'impliquant pas des rapports de subordination directe, assujettissent également. Comme dans la théorie critique de Guy Debord (Debord 1967), la marchandise est associée au spectaculaire du renom : "*À bas la société spectaculaire-marchande*"<sup>7</sup>.

**Relance des épreuves de grandeurs *Civique* et d'*Inspiration* : le corps collectif solidaire et le corps transporté.** Deux autres ordres de grandeur, *Civique* et de l'*Inspiration*, également dépourvus de rapport hiérarchique interpersonnel externe quoique comportant une hiérarchie interne, connaissent un destin tout différent des précédents dans les critiques de mai 68. La critique soixante-huitarde ne remet

---

<sup>7</sup> Debord ne traite de la représentation et de la mise en équivalence que sous un angle critique, sans considération pour la place de ces opérations dans la vie avec les autres, qui constitue un préalable à l'examen des tensions que suscitent ces opérations au cœur des institutions. Il dénonce la "séparation" d'un "mouvement autonome du non-vivant" qui unifie et se détache du "directement vécu", prolongeant l'analyse critique par Marx d'un "travail abstrait" qui "s'objective dans la marchandise". La réalité disparaît sous la représentation qui se fait réalité. Au regard du modèle des grandeurs, nous dirons qu'il n'y a plus d'épreuve à laquelle serait soumise la qualification qui se fige dans le signe. Debord utilise des formulations qui fustigent le défaut d'une dynamique de révision qu'implique la relance de l'épreuve de réalité : "[le spectacle] est ce qui échappe à l'activité des hommes, à la reconsidération et à la correction de leur œuvre. Il est le contraire du dialogue" (proposition 18).

pas en question ces formes de grandeur mais exige la relance de l'épreuve de qualification qui met en question la grandeur des grands, son défaut suscitant un vif sentiment d'injustice devant des inégalités statutaires ou statufiées. Elle réclame la réversibilité des changements d'état, le petit devenant grand et réciproquement, qui apaise la tension entre inégalité de grandeur et égale dignité au sein d'une commune humanité. "*Tout enseignant est enseigné. Tout enseigné est enseignant*" n'exprime pas seulement le renversement mais aussi un égal accès potentiel de grandeur *Civique*. La solidarité *Civique* qui dépasse les frontières nationales, linguistiques, culturelles, peut se conjuguer dans un compromis avec la quête d'infini qualifiée dans l'épreuve de grandeur d'*Inspiration* : "*L'infini n'a pas d'accent*". Est aussi relancée la critique interne à la grandeur *Inspirée* visant la confiscation du geste créatif et de son imagination par des artistes et un art patentés.

### **Transition : dévoiler les hiérarchies sous des relations prétendument horizontales**

La contestation soixante-huitarde, souvent réduite à une mise en cause de toute forme d'autorité, a en réalité réservé un traitement contrasté aux diverses grandeurs, lesquelles figurent pourtant autant de formes d'autorité impliquant des hiérarchies d'importance reconnue. *De la justification* traite des grandeurs à partir des critiques adressées à ces pouvoirs reconnus. Plutôt que de considérer directement le pouvoir d'agir sur quelqu'un, le questionnement a porté sur les conditions d'acceptation et de critique d'une évaluation, d'une *qualification* pour reprendre une notion centrale dans l'ouvrage. Cette question se situe en amont du cadrage courant de la justice distributive ou du mérite dans les théories de justice. Elle traite du genre de congruence entre des êtres dépendant les uns des autres, humains ou non. Pour aborder le pouvoir de l'un sur l'autre, l'approche des grandeurs s'écarte de la subordination directe pour faire la part belle à l'environnement de l'humain, véhicule majeur d'influence indirecte et d'assujettissement. Est traité le genre de dépendance qui en passe par les choses.

Les grandeurs impliquant une subordination directe (*Domestique, Industrielle*) sont globalement disqualifiées dans la contestation soixante-huitarde. D'autres, qui ne présentent pas ce trait, sont dénoncées pour l'aliénation qu'elles entraînent (*Marchand, Renom*) et l'assujettissement qu'elles impliquent en dehors d'une relation interpersonnelle directe, via les choses à l'état de marchandises ou de signes. D'autres encore sont magnifiées (*Civique, Inspiration*), quoique dans une extrême vigilance sur l'usurpation des qualifications, méfiance qui tend cependant à méconnaître le genre d'assujettissement que ces grandeurs comportent, au même titre que les autres. L'analyse de la dépendance, sous l'ascendant du plus grand et des plus grandes choses, permet d'identifier un pouvoir d'influence que nous pouvons dire encore hiérarchique au sens large, et de le dévoiler sous une prétention à l'horizontalité nourrissant la troisième vague critique.

### **Troisième critique de l'autoritarisme au nom de l'individu, dans les années 80-90; éclairage par la *grammaire libérale des individus pluriels***

Le troisième mouvement critique cherche à ce que toute idée de hiérarchie verticale, directe ou indirecte, soit bannie au profit de relations présentées comme horizontales. Que deviennent alors les notions d'autorité et de légitimité ?

Contrairement aux dires de certains analystes, les critiques de 68 n'ont pas mis en valeur la grandeur *Marchande* de l'individu qualifié par l'échange marchand, ni même l'individualité autonome de la *grammaire libérale*. En revanche, la dénonciation virulente des subordinations hiérarchiques internes aux grandeurs *Domestique* et *Industrielle* a contribué à la promotion ultérieure de figures de l'individu, incitant à la reconfiguration des organisations économiques et des politiques sociales. Nous avons indiqué l'appui apporté à ces critiques par les grandeurs *Civique* et *Inspirée*. La troisième vague critique de l'autoritarisme tire son appui critique de la *grammaire libérale du commun au pluriel*.

L'usage de l'épithète paternaliste est au cœur de cette vague qui touche particulièrement les politiques de l'Etat social et leurs agents. Il était déjà employé dans la première vague critique de l'après-guerre, pour promouvoir des politiques sociales solidaristes *Civiques* en dénonçant des aides patronales ou charitables qui assujettissent dans la grandeur *Domestique*. Toutefois c'est dans une critique toute différente qu'il est maintenant utilisé. Il sert cette fois à promouvoir l'autorité *libérale* conférée à un individu libre dans le choix de ses options, et à dénoncer les tutelles tyranniques portées par toutes les références au bien commun, qu'elles soient qualifiées selon les économies de la *grandeur* ou portées, de manière moins spécifiée, par une autorité de tutelle et notamment un Etat. Les mêmes politiques sociales *Civiques* promues auparavant pour lutter contre le paternalisme d'ordre *Domestique* sont maintenant elles-mêmes taxées de paternalisme.

### **Quelle critique de la critique libérale? éclairage par la pluralité des *régimes d'engagement***

Quelle critique peut s'exprimer au regard d'une *grammaire libérale du commun au pluriel* qui, au lieu de faire place à des tensions majeures dues à la dénonciation d'une grandeur de bien commun au nom d'une autre, lissent le différend dans une différence d'opinions ou d'intérêts individuels, désaccord encore amorti par une civilité *libérale* requise pour *composer* sans affrontement avec cette différence entre individus ? Dans la négociation des porteurs individuels *d'options* pour composer le public *libéral*, toute la dynamique critique tend à se concentrer sur la liste et la qualité des participants, qualifiés de stakeholders. Il faut prendre appui sur l'analyse des régimes d'engagement pour distinguer des problèmes plus profonds (Cheyns 2010). Elle conduit à une extension de la critique nécessaire pour prendre en considération les transformations que fait subir l'opération de *communication* de la *grammaire libérale*.

Les transformations affectent aussi bien les engagements de biens de large envergure tels que ceux qualifiant en *grandeur* à partir de dépendances de bien commun, que ceux de biens associés à des capacités intimes de la personne, tels que l'aise de l'engagement *familier* ou l'excitation de l'engagement *exploratoire*.

C'est sans doute l'examen critique de l'évolution des politiques sociales "libéralisées" qui fait le mieux ressortir les oppressions accompagnant une libération au regard de traitements dénoncés comme autoritaires et paternalistes. La remarquable recherche menée en Italie sur cette libéralisation a permis de cumuler des diagnostics convergents (Bifulco and Vitale 2006, Centemeri 2007, Vitale 2009), conduisant à une interrogation critique sur la place réservée au "civique" (Leonardis 2009a, 2009b). En France, le programme de recherche sur "les politiques du proche" animé par Laurent Thévenot et Marc Breviglieri (voir notamment: Breviglieri 2005; Breviglieri, Stavo-Debauge, Pattaroni 2003; Breviglieri et Stavo-Debauge 2006; Thévenot 1995) a déplié dans l'enquête les cadres nécessaires pour traiter les conditions et les conséquences de ce mouvement du politique répondant à la troisième critique<sup>8</sup>.

Ajoutons pour finir que les possibilités d'une mise en commun conviviale selon la *grammaire d'affinités communes au pluriel* entrent aussi en tension avec celles de la *grammaire libérale*. Le délitement contemporain de la vie au travail, jusque dans ses visées au bien commun, éclaire la rupture de ces affinités et la création de "laboratoires de l'antipathie" qui suscitent les plus extrêmes détresses, faute d'un cheminement vers la critique publique (Renou 2009).

### **3. L'AUTORITE DANS LE GOUVERNEMENT PAR L'OBJECTIF: QUELLE EPREUVE CRITIQUE?**

Les critiques adressées au néolibéralisme contemporain et à la globalisation dont il participe visent couramment plusieurs traits combinés: le marché érigé en modèle de toute organisation économique et sociale; l'extension d'un esprit managérial; l'intérêt individuel tenu pour moteur de toute action humaine.

---

<sup>8</sup> Marc Breviglieri a déployé une sociologie de l'habiter et de l'user qui s'étend au delà du régime d'*engagement familial* pour considérer le chemin vers le public (Breviglieri 2009). Luca Pattaroni s'est employé à cerner les compétences de l'individu engagé dans le *plan* et la responsabilisation qu'elles entraînent (Pattaroni 2002). Nicolas Auray a développé une analyse du capitalisme informationnel à partir du *régime d'engagement exploratoire* qu'il a contribué à identifier (Auray 2006). Abordant la communauté à partir de la venue de l'étranger qui se rapproche, Joan Stavo-Debauge a analysé les capacités d'accueil du multiculturalisme libéral en même temps que la transformation pour *encaissement* d'attachements religieux ou ethnique (Stavo-Debauge 2009).

La *sociologie des engagements* nous permet d'identifier les fondements normatifs divers de cette combinaison. Deux relèvent de la *grammaire des grandeurs plurielles* et cherchent leur autorité légitime dans des spécifications du bien commun, celle de la grandeur *Marchande* et celle de la grandeur *Industrielle*. Une véritable délibération politique selon cette grammaire des grandeurs réclamerait de prendre aussi en considération les autres grandeurs dans un débat pluraliste réservant notamment à la grandeur *Civique* son rôle irremplaçable pour fonder des mesures politiques de solidarité égalitaire. Un autre fondement normatif repose sur la grammaire *libérale d'individus au pluriel*. C'est elle qui soutient la mise en valeur d'une personne participant au public en tant qu'individu autonome dans son choix.

Cependant, la mise en évidence de ces fondements normatifs ne suffit pas pour éclairer les difficultés nouvelles rencontrées dans le traitement de l'autorité et dans sa critique. A l'examen des conditions de relance de l'épreuve critique sur la composition du commun au pluriel doit s'ajouter un détour plus long pour dévoiler des mécanismes inhibant le sens critique. Ce détour de théorie critique vise à mettre au jour la transformation des fondements normatifs discutables en une objectivité que tout un chacun serait tenu d'accepter par réalisme. La notion d'engagement permet ce détour grâce à l'articulation qu'elle saisit entre la quête de garantie d'un bien et le doute éprouvant sur sa réalisation en situation.

L'analyse du *gouvernement par les normes* (Thévenot 1997, 2009b) a démonté les transformations opérées par ces instruments de gouvernement. La première est la substitution, à des autorités politiquement légitimes, de dispositifs normalisateurs et d'autorités de régulation dites indépendantes qui échappent largement au regard du politique et à sa critique. Le deuxième trait est une déformation de la façon de composer avec la pluralité des spécifications du bien commun que régit la *grammaire des grandeurs plurielles*. Au lieu que les différentes grandeurs soient maintenues sur le même plan dans le débat critique, l'une d'elles, la grandeur *Marchande*, est placée en position d'autorité supérieure. Mais elle acquiert aussi une extériorité qui la soustrait au débat, dans un retour à un genre d'hétéronomie fondé sur l'idée que la coordination marchande ne serait qu'une incontournable procédure technique d'agrégation. Les autres grandeurs de bien commun avancées dans les instances de normalisation font l'objet d'une réduction draconienne à l'état de propriétés normalisées de biens et services marchands, comme on le voit aussi bien dans le traitement de l'impératif de sécurité ou de santé, que dans celui des *eco-labels* réduisant une qualification *Verte*, ou d'une qualification *Civique* réduite à un label "solidaire" ou "équitable".

La profusion des instruments de repérage standard, depuis la normalisation et la certification des objets et services d'usage familial jusqu'au *benchmarking* planétaire, souligne l'importance de ce gouvernement par les normes dans notre économie politique contemporaine, et réclame de prolonger notre analyse vers l'*objectif*, terme entendu dans comme orientation d'un plan d'action et comme impartialité d'un rapport sur les faits. L'autorité légitime a été déplacée et distribuée dans des choses, rendant difficile son appréhension et sa mise en question puisqu'elle s'impose au nom du réalisme et perd

sa visibilité politique. La critique est paralysée parce qu'elle paraît devancée et rendue caduque. La référence à l'objectivité, souvent accompagnée de l'invocation de la transparence de l'information, ne rejoint-on pas une exigence majeure de la délibération démocratique ?

Nous procéderons en deux temps pour comprendre : comment la pluralité des engagements sont ramenés au format du *plan*, avec quelles conséquences sur les biens engagés; comment s'opère une *réduction substantielle* de l'engagement en plan menant à l'objectif et à sa mesure.

### **Tous les engagements réduits au format du plan**

Le régime d'*engagement en plan* occupe une place centrale dans le gouvernement par l'objectif parce qu'il est sous-jacent aux trois engagements de niveau public que nous avons identifiés dans la combinaison néolibérale : les grandeurs *Marchande* et *Industrielle* de la *grammaire des grandeurs* ainsi que la *grammaire libérale*. La capacité à projeter une volonté individuelle faite projet, que garantit l'engagement en *plan* et que gage la disposition fonctionnelle de l'environnement, est requise pour l'expression dans le public *libéral* d'un choix d'option, c'est-à-dire d'un plan à réaliser. La qualification de grandeur *Marchande* requiert, quant à elle, une expression plus étroite encore du choix limité à un achat-vente et du plan optionnel contraint d'emprunter le format de marchandises ou services dotées d'un prix. Quant à la grandeur *Industrielle*, elle étend aux dimensions du bien commun d'efficacité technique la capacité à la réalisation du plan individuel, à partir d'une mise en série des plans et des fonctionnalités.

La gestion du travail dite "individualisée" suppose l'appréhension de l'activité selon l'*engagement en plan*. La présentation d'objectifs individuels projetés et l'engagement d'une responsabilité individuelle dans leur accomplissement relèvent clairement de ce régime, mais l'opposition individuel/collectif manque la disposition fonctionnelle de l'environnement qui gage la capacité de l'individu engagée dans le plan. Or les ruptures fréquentes d'environnement de travail jointes aux pressions de l'urgence vont à l'encontre de cette disposition de l'environnement requise pour garantir le plan. Le taylorisme mettait l'accent sur une telle préparation de l'environnement, mais réduisait le travailleur à une fonctionnalité supplémentaire, selon une réification simple. La réorganisation du travail prétend, en revanche, que l'individu a l'initiative du projet.

C'est encore cet engagement en plan qui est supposé par la réforme récente de l'administration française (dite LOLF). Des activités qui trouvaient auparavant leur justifications dans une notion de service public adossée à un bien commun de grandeur *Civique*, se trouvent aujourd'hui segmentées en autant de petits plans et objectifs dont le bien n'est plus que celui relatif à l'accomplissement de chacun des plan. Les politiques européennes elles-mêmes, en se concentrant sur des indicateurs clés pour la MOC (méthode ouverte de coordination) sont décomposées en plans à partir d'objectifs rendus mesurables par les indicateurs.

Même l'activité politique militante et critique n'échappe pas à cette transformation, en miroir des métamorphoses affectant l'économie politique. Dans un retrait par rapport à grandissements de grandeur *Civique* de la cause, jugés par trop idéologiques et irréalistes pour nombre de participants aux actions, le repli sur l'engagement en plan dit "réaliste" ou "pragmatique" entraîne une fragmentation en petites causes et en petits collectifs associés pour leurs défenses. Il offre la satisfaction, inhérente à l'engagement que nous avons analysé, d'une réalisation de l'objectif à relativement court terme et petite échelle.

### **La réduction substantielle de l'engagement et ses conséquences sur l'engagement en plan**

La transformation que la standardisation fait subir à divers régimes d'engagement dans le monde et à leurs biens respectifs – et notamment à l'engagement en plan – procède d'un mécanisme qui éclaire l'embarras de la critique. Cette *réduction substantielle* opère en trois étapes :

(1) Les deux faces de l'engagement sont réduites à la première, la foi dans la garantie, masquant le doute éprouvant qui porte à enquête ou révision. L'engagement en grandeur est réduit à la foi dans la convention, l'engagement en plan à la lettre du projet, l'engagement familial à la routine.

(2) La face d'adhésion confiante est elle-même réduite à un état de fait, par omission du bien associé à l'engagement et affecté par ses manquements. Est perdue l'implication dans le maintien d'un bien qui meut et émeut dans la personne engagée.

(3) L'état de fait est à son tour réduit à l'attribution de propriétés substantielles à des êtres alors tenus pour indépendants, agent humain et aux autres éléments matériels impliqués dans l'engagement. Est perdue la dépendance de la capacité de la personne à l'égard de la préparation de la réalité engagée.

La *réduction substantielle* du régime du plan à un état de fait causé par des propriétés substantielles des personnes et des choses est à l'œuvre dans un certain mode d'évaluation des politiques qui connaît une remarquable expansion (dit "*evidence-based*": Normand 2005). La réduction de la politique à des plans, puis la réduction du plan prend appui sur des méthodes économétriques purifiant les facteurs indépendants et les propriétés causales pour les isoler de la variable objectif (Monso et Thévenot 2009).

Jamais le politique n'a autant fait référence à l'évaluation, et donc aux preuves de la réalisation de ses visées. La critique et son enquête se trouvent enfermées dans un format déjà constitué d'une épreuve. Pour s'en dégager, il ne suffit pas de reconduire la critique antérieure de la science en la déconstruisant, ou même de faire ressortir la performativité des théories. Il est nécessaire de dévoiler les mécanismes menant à l'embarras critique.

### **A l'encontre de l'objectif de la mesure : les capacités exploratoires**

Nous ne pouvons clore cette partie consacrée au gouvernement par l'objectif de la mesure sans remarquer que ce gouvernement méconnaît l'économie ludique sur laquelle repose le capitalisme

contemporain, avec la fascination qu'il exerce autant que l'exploitation qu'il renouvelle. Cette économie exploite le *régime d'engagement exploratoire* étudié par Nicolas Auray, régime du proche dans lequel le bien recherché est l'excitation de la nouveauté. La capacité est éprouvée dans une émotion jubilatoire suscitée par l'inattendu d'un environnement surprenant, au plus loin de l'aise engagée dans le *familier*, mais aussi de l'assurance dans l'accomplissement d'un projet en forme de *plan* que gage un environnement fonctionnel. Cet engagement *exploratoire* et son bien peuvent être grandis aux dimensions de la grandeur d'*Inspiration* et du bien commun qui la qualifie.

L'engagement exploratoire est un soubassement nécessaire aux dynamiques d'innovation dans les organisations productives aussi bien que dans le genre de consommation sur lesquelles elles tablent pour leurs profits. La relance perpétuelle des "tendances" ne tient pas seulement de la grandeur du *Renom*, mais suppose aussi cette excitation exploratoire renouvelée. Ces engagements exploratoires plus ou moins mis en commun sont mobilisés dans un véritable impératif, ou autorité légitime de l'innovation, non sans exercer d'effet d'oppression en retour. C'est pourquoi la critique pourtant nécessaire de l'innovation est aussi embarrassée aujourd'hui que ne le fut auparavant celle du progrès.

Si la capacité exploratoire est largement rémunérée dans certains métiers de la finance et des affaires, ce n'est évidemment pas le cas des situation dites d'exécution. Le changement y est systématiquement entretenu par l'environnement de travail, sans égard pour l'oppression que l'*engagement exploratoire* obligé par un milieu sans cesse renouvelé fait peser sur d'autres capacités primordiales pour le maintien de la personne. Ni l'objectif, ni la mesure, ne sont de mise dans ce régime. Il échappe donc largement aux instruments d'objectivation et d'évaluation pour n'apparaître que dans des profits extravagants ou des crises tragiques. Ces divagations pèsent autant sur les communautés que sur les personnalités, conduisant à des évaluations du travail ressenties comme profondément iniques, sans que leur injustice ne trouve un chemin tracé vers la critique.

## **CONCLUSION**

Le déplacement de l'autorité vers l'individu qui reconnaît "horizontalement" d'autres individus avec lesquels il "négocierait" ses choix, plutôt qu'il n'obéirait "verticalement" à une autorité supérieure, s'accompagne en réalité d'un déplacement de l'autorité vers les choses constituant les options dans l'engagement des individus optant. L'autorité de ces choses est plus difficile à soumettre à la critique. Aussi est-il nécessaire de renouveler la théorie du pouvoir et de la domination pour distinguer en quoi le traitement de la réalité affecte celui des capacités des personnes.

J'ai intitulé cet article "Autorités et pouvoirs à l'épreuve de la critique" puisqu'elle considérait diverses formes d'autorités et leurs transformations, en les abordant à partir des critiques qui leur étaient



adressées. Mais l'expression "à l'épreuve de" n'indique pas seulement la dynamique d'une expérience ouverte à laquelle est soumise une chose et dont l'issue est incertaine. Elle désigne aussi la prétention à la certitude dans l'assurance que la chose aurait les propriétés qui la rendent capable de résister à toute éventualité, "à toute épreuve", comme on dit d'un gilet revêtu qu'il est à l'épreuve des balles. Il se pourrait bien que la dernière configuration du pouvoir et de son gouvernement qui repose sur l'objectif, sous couvert de mettre comme jamais auparavant la mesure politique à l'épreuve, ne réussisse à l'affranchir de toute profonde mise en question en en faisant un objet à l'épreuve de la critique.

## **REFERENCES**

- Auray, Nicolas, 2006, "Les configurations de marché du logiciel et le renouvellement du capitalisme", in Eymard-Duvernay, F., (ed.), *L'économie des conventions*, tome II *Développements*, Paris, La Découverte, pp.259-272.
- Bifulco Lavinia, Vitale Tommaso, 2006, « Contracting for Welfare Services in Italy », *Journal of Social Policy*, vol. 35, n°3, 495-513.
- Boltanski, L., Thévenot, L., 1987, *Les économies de la grandeur*, Presses Universitaires de France et Centre d'Etude de l'Emploi.
- Boltanski, L., Thévenot, L., 2006, *On justification. Economies of worth*, Princeton, Princeton University Press (transl. by Catherine Porter, 1st French edition *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991).
- Borghi V., Vitale T. (a cura di), *Le convenzioni del lavoro, il lavoro delle convenzioni, numero monografico di Sociologia del Lavoro*, n°102, Milano: Franco Angeli.
- Breviglieri M., 2005, "L'autonomie individuelle tra sollecitudine e contratto. Per un'inclusione sociale che non umilia la persona", in *Animazione Sociale*, vol. 35, n. 4/192, pp. 10-17.
- Breviglieri, M., 2009, « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé », in Breviglieri, M., Lafaye, C., Trom, D., (dir.) *Sens critique, sens de la justice*, Paris, Economica.
- Breviglieri, Marc, Stavo-Debaugé, Joan, 2006, "Sous les conventions. Accompagnement social à l'insertion : entre sollicitude et sollicitation", in Eymard-Duvernay, F. (ed.), *L'économie des conventions. Méthodes et résultats*, tome II, *Développements*, Paris, La Découverte, pp.129-144.
- Breviglieri, Marc, Stavo-Debaugé, Joan, Pattaroni, Luca, 2003, "Quelques effets de l'idée de *proximité* sur la conduite et le devenir du travail social", *Revue Suisse de Sociologie*, 29 (1), pp. 141-157.

- Centemeri, Laura, 2007, "La contrattualizzazione del governo del territorio : versioni diverse dei Piani di Zona e loro implicazioni", in Raffaele Monteleone (org.), *La contrattualizzazione nelle politiche sociali. Forme ed effetti*. Roma: Officina Edizioni.
- Cheyns, Emmanuelle, 2010, "Technical rationality and (de)politicisation of standards. Multi-stakeholder initiatives in sustainable agriculture", paper presented à the international symposium "Governing through standards", Copenhagen, 22-24 February.
- Debord, Guy, 1992 [1967], *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, (publication originale : Les Éditions Buchet-Chastel, Paris, 1967).
- de Leonardis, O., 2009a, "Organization matters. Contracting for Service Provision and Civicness", in: T. Brandsen, P. Dekker, A. Evers (eds.) *Civicness in the Governance and Delivery of Social Services*, NOMOS.
- de Leonardis, O., 2009b, "Conoscenza e democrazia nelle scelte di giustizia: un'introduzione", *La Rivista delle Politiche Sociali*, 3, luglio-settembre, pp. \$\$\$.
- Desrosieres A., 2009 : "Stato, mercato e statistiche. Storicizzare l'azione pubblica", *La Rivista delle Politiche Sociali*, 3, luglio-settembre, pp. 245-263.
- Eymard-Duvernay, F., Favereau, O., Orléan, A., Salais, R., Thévenot L., 2007, "Valori, coordinamento e razionalità: il programma di ricerca dell'Economia delle convenzioni", in Borghi V., Vitale T. (a cura di), *Le convenzioni del lavoro, il lavoro delle convenzioni, numero monografico di Sociologia del Lavoro*, n°102, Milano: Franco Angeli, (traduction de Laura Boschetti) pp.37-60.
- Monso, O. et Thévenot, L., 2010, "Inégalités sociales, besoins en qualifications, capital humain, discriminations : les questionnements sur la société française pendant quarante ans d'enquêtes « Formation et Qualification Professionnelle »", *Economie et Statistique* (à paraître).
- Normand R., 2005, "Le Lifelong learning et son double: contribution à une critique de l'économie politique de l'efficacité en éducation in "La posture critique en sociologie de l'éducation: tentatives d'état des lieux et de perspectives d'avenir", *Education et sociétés*, n° 13, De Boeck/INRP.
- Pattaroni, Luca, 2002, "Les compétences de l'individu : travail social et responsabilisation", in Chatel, V., Soulet, M.-H. (dir.), *Faire face et s'en sortir*, Fribourg, Editions Universitaires, vol.2, pp.107-114.
- Pizzorno, Alessandro, 2001, "Natura della disuguaglianza, potere politico e potere privato nella società in via di globalizzazione", *Stato e mercato*, n. 62, pp. 201-236.
- Pizzorno Alessandro, 2008, *Sulla maschera*, Il Mulino.
- Renou, Gildas, 2009, "Les laboratoires de l'antipathie. A propos des suicides à France Télécom", *Revue du MAUSS permanente*. <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article553>

- Stavo-Debaugé, J., 2009, « Venir à la communauté. Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance », thèse de doctorat à l'EHESS, 965p.
- Thévenot, L., 1984, "Rules and implements: investment in forms", *Social Science Information*, vol.23, n°1, pp.1-45.
- Thévenot, L., 1990, "L'action qui convient", in Pharo, P. et Quéré, L., (éds.), *Les formes de l'action*, Paris, Ed. de l'EHESS (Raisons pratiques 1), pp.39-69.
- Thévenot, L., 1995, "L'action publique contre l'exclusion dans des approches pluralistes du juste", in Affichard, J., de Foucauld, J.-B. (éds.), *Pluralisme et équité; la justice sociale dans les démocraties*, Paris, Ed. Esprit, pp.51-69.
- Thévenot, L., 1997, "Un gouvernement par les normes; pratiques et politiques des formats d'information", in Conein, B. et Thévenot, L. (dir.), *Cognition et information en société*, Paris, Ed. de l'EHESS (Raisons Pratiques 8), pp.205-241.
- Thévenot, L., 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.
- Thévenot L., 2007, "Organizzazione e potere. Pluralismo critico dei regimi di coinvolgimento", in Borghi V., Vitale T. (a cura di), *Le convenzioni del lavoro, il lavoro delle convenzioni*, numero monografico di *Sociologia del Lavoro*, n. 102, Milano: Franco Angeli, (traduction par Tommaso Vitale, pp.86-106
- Thévenot, L., 2009a, "Cul par dessus tête : communauté et personnalité culbutées dans les mots de mai 68", publié en russe: Тевено, Лоран. 2009, "Вверх дном: сообщество и личность в кульбите речей Мая 68 года". *Антропология революции*. Сб. статей. Сост. и ред. И. Прохорова, А. Дмитриев, И. Кукулин, М. Майофис.— М.: Новое литературное обозрение, 242-293.
- Thévenot, L., 2009b, "Governing Life by Standards. A View from Engagements", *Social Studies of Science* vol. 39, n°5, October, pp.793-813.
- Thévenot, L., 2010, "Powers and oppressions viewed from the sociology of engagements : in comparison with Bourdieu's and Dewey's critical approaches of practical activities", *Irish Journal of Sociology* (forthcoming).
- Vitale, T., 2009, "Discorso pubblico e legittimazione dell'innovazione sociale" e "L'impatto istituzionale dell'innovazione sociale", in S. Vicari Haddock, F. Moulaert (eds), *Rigenerare la città. Pratiche di innovazione sociale nelle città europee*, Bologne, il Mulino, pp. 123-98.